

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°116/2021

OBJET : Administration Générale : Election de la 8^{ème} adjointe au Maire.

L'an deux mille vingt et un, le 23 du mois de décembre à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 décembre 2021.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Sophie ESPOSITO / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Michaël

TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Katy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Vanessa BEAUJAUD / Thierry VISSIAN / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Gracienne DODAIN / Bouabdallah LAFTAS / Sandrine GUGLIELMINO / Stephen VIALE / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX / Maëva THOMMERET.

ABSENTS REPRESENTES :**ABSENTS :****Secrétaire de séance :**

VU le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'élection de monsieur le Maire dans ses fonctions par délibération 014/2020,**Considérant** que le nombre d'adjoints ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal,**Considérant** que le nombre d'adjoints et de Conseillère Déléguée avait été fixé par délibération 015/2020,**Considérant** la création du poste de 8^{ème} Adjoint au Maire,

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection d'un huitième adjoint délégué à la Culture en la personne de Madame Christine DECORDIER.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

-d'élire **Madame Christine DECORDIER** dans ses fonctions de 8^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la culture.

Nombre de Conseillers en exercice 27**Présents : 17 Votants : 23 Absents : 4 Pour : 22 Contre : 0****Abstention : 1**AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORMERobert NARDELLI
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 28/12/2021

et publication en mairie le : 29/12/2021